

Communiqué de presse 21.10.2025

Signature du Contrat Hospitalier de Territoire : un nouvel élan pour la coopération et la Santé en Bretagne Occidentale

Le CHU de Brest reçoit ce mardi 21 Octobre l'Agence Régionale de Santé Bretagne à l'occasion d'une visite officielle consacrée à la signature du Contrat Hospitalier de Territoire (CHT).

Cette étape stratégique, fruit d'un travail collectif engagé depuis 2022, marque une reconnaissance dans la coopération entre les établissements publics de santé de Bretagne occidentale : le CHU de Brest-Carhaix, les établissements en direction commune, Landerneau, Saint-Renan, Lesneven et Crozon mais aussi le Centre Hospitalier des Pays de Morlaix et le Centre Hospitalier de Lanmeur.

Le CHT concrétise une ambition commune : renforcer l'équité d'accès aux soins pour tous les habitants du territoire. L'Agence Régionale de Santé Bretagne accompagne financièrement à hauteur de 3 millions d'euros 9 projets construits par les équipes et qui déclinent 6 axes stratégiques du Projet Médico Soignant Partagé de GHT.

Les 6 axes clés du Contrat Hospitalier de Territoire :

AXE 1 / Améliorer la prise en charge des patients atteints de cancer

Cet axe vise à renforcer la gradation des soins en chirurgie cancérologique gynécologique, avec l'acquisition d'équipements innovants de coelioscopie et d'hystéroscopie permettant des interventions mini-invasives, plus sûres et améliorant la récupération pour les patientes.

AXE 2 / Aller-Vers :

Des ateliers de prévention du risque de chutes chez les personnes âgées

Il s'agit de déployer des ateliers de prévention du risque de chute pour les personnes âgées sur 7 sites du territoire afin de préserver l'autonomie et le lien social des seniors. Ce projet a été porté par la Fédération Holenn.

AXE 3 / Développer des outils communs au service de la télémédecine et de la qualité

Développement de la téléexpertise en général et de la télémédecine, notamment en cardiologie, pour améliorer l'accès aux consultations spécialisées dans les établissements de proximité.

AXE 4 / Proposer une stratégie pour les filières en tension démographique

Pour l'imagerie l'objectif est d'utiliser au mieux les équipements situés dans les différents établissements du territoire en mettant en place un système de prise de rendez-vous centralisé à l'échelle du GHT

Il s'agit également d'accompagner le développement de nouvelles organisations territoriales, comme la Fédération médicale interhospitalière des urgences mise en place cet été pour améliorer la coordination et la gestion des ressources humaines entre nos sites d'urgence ou encore la structuration d'un trauma center maxillo-facial au CHU de Brest dont le fonctionnement serait ouvert aux praticiens publics et libéraux du territoire.

AXE 5/ Développer la filière de cardiologie générale et de cardio-gériatrie au bénéfice de l'accessibilité et des parcours patients.

L'objectif reste de renforcer la filière de cardiologie sur le territoire par l'acquisition d'équipements (échographes, holters...) et le financement de formations pour prendre en charge les patients au plus près de leur lieu de vie, améliorant ainsi leur accès aux soins. Une attention particulière a été portée aux conditions d'attractivité de l'exercice pour les professionnels.

AXE 6 Prévenir : faire progresser la continuité territoriale en Biologie

L'enjeu est de faire fonctionner un laboratoire territorial de biologie Brest-Landerneau, garantissant la continuité des analyses et la sécurité des soins, laboratoire qui vient tout juste de voir sa mise en œuvre finalisée.

Un partenariat structuré pour améliorer la qualité et la proximité des soins

Ce contrat Hospitalier de territoire vise à mieux coordonner les prises en charge entre les établissements, en mutualisant les expertises médicales, les équipements et les moyens techniques.

Ces 6 axes illustrent la volonté commune des établissements de mettre la coopération au service du patient, en conjuguant excellence hospitalière et proximité. Ils traduisent également une approche responsable et efficiente de la gestion des moyens : dans un contexte national marqué par des contraintes budgétaires fortes, les établissements s'engagent à optimiser chaque euro investi pour garantir une amélioration concrète et durable de l'offre de soins sur le territoire.

La CHT mobilise des financements conjoints de l'ARS Bretagne et des établissements, permettant de soutenir des projets structurants pour l'avenir du système de santé local. Ces investissements visent à consolider un service public hospitalier moderne, attractif et coordonné, répondant aux besoins de santé de la population dans la durée.

Une ambition commune : la coopération au service des patients

À travers ce contrat, l'ARS Bretagne et les établissements du Groupement Hospitalier de Territoire de Bretagne occidentale affirment leur volonté partagée de faire du partenariat une force pour relever les défis du vieillissement, de la démographie médicale et des parcours innovations de santé.

Le CHU de Brest, en tant qu'établissement support et tous les établissements se félicitent de cette signature qui va permettre la mise en œuvre opérationnelle de ces projets co construits au service des habitants du Finistère. Cela constituera un point d'appui à l'élaboration participative du nouveau projet des établissements du GHT dont l'élaboration est prévue en 2026.

« Ce contrat illustre la capacité de nos établissements à travailler ensemble, de manière responsable et ambitieuse, pour construire une offre de soins plus fluide, plus accessible et plus innovante », souligne Florence Favrel Feuillade, Directrice générale du CHU de Brest. »

LES SIGNATAIRES



CONTRAT HOSPITALIER DE TERRITOIRE

2025-2029

Groupement hospitalier de territoire de Bretagne Occidentale

Entre

L'Agence régionale de santé de Bretagne,

Et

Le Centre hospitalier universitaire de Brest ;
Le Centre hospitalier de Landerneau ;
Le Centre hospitalier des Pays de Morlaix ;
Le Centre hospitalier de la Presqu'île de Crozon ;
Le Centre hospitalier de Lanmeur ;
Le Centre hospitalier de St Renan ;
Le Centre hospitalier de Lesneven.